

# LANNILIS EN 1790 – ASPECT PHYSIQUE

**Quelle pouvait être à la fin de l'Ancien Régime la physionomie de notre Commune ? Bien différente certes du Lannilis actuel ! Un ancien plan cadastral conservé aux Archives ainsi que divers détails provenant des délibérations des municipalités révolutionnaires permettent de se faire une idée assez exacte du visage de notre paroisse à cette époque.**

Au centre, comme maintenant, l'église paroissiale. En 1790, elle était encore toute récente, datant à peine de 15 ans. Je possède une photographie de cette église, beaucoup plus basse que l'actuelle. On sait qu'il n'en reste plus que la tour. Tout autour se trouvait le cimetière, aux tombes serrées, s'étendant largement au sud sur la Grand-Place actuelle jusqu'au chemin départemental et au nord également sur une grande partie de la largeur de la rue de la Mairie. Le mur de clôture qui était presque en ruines en 1790, entourait complètement l'enceinte, ne laissant qu'un passage étroit à Pen an Tour pour les piétons et les charrettes. Au nord, dans le cimetière, face à l'entrée actuelle de la rue Pierre Richard, se trouvait la chapelle Saint-Michel, nettement détachée de l'église, qui servait surtout aux « Petites écoles » (catéchisme et aussi un embryon d'enseignement primaire, lecture, calcul).

Au sud, la Grand-Place (plus petite qu'aujourd'hui puisque sa partie nord était enclavée dans le cimetière) était encombrée d'une quinzaine d'échoppes permanentes qui remplaçaient les halles inexistantes. Elles appartenaient aux Seigneurs, probablement aux propriétaires des juridictions du Châtel et de Carman, que les louaient aux marchands forains. Ceux-ci venaient nombreux aux marchés alors très fréquentés du mercredi. La partie ouest de la place (près de la rue actuelle des Marchands) était appelée « Placen al Lipouserez ». On y trouvait tout ce qui à l'époque pouvait flatter le palais des bonnes fermières et... des autres. A l'angle nord-est de la place était situé l'Hôtel des 3 Rois, le meilleur de Lannilis à ce moment. La partie est et sud-est s'appelait (et s'appelle toujours) place de l'Auditoire. L'Auditoire n'était autre que le siège de la juridiction du Châtel et de Carman (approximativement magasin en construction Nicolas Thomas). C'était là qu'étaient jugées les causes en premier ressort tous les mercredis et parfois d'autres jours de la semaine. On en fera une prison sous la Révolution.

La partie est de la rue actuelle de la Mairie n'existait pas. C'était une simple route, bordée de champs au sud et au nord par le bois du Gorréquear qui s'étendait jusqu'au presbytère actuel. Au nord-ouest de l'église, l'actuelle place aux Veaux était occupée par un grand jardin, clos de murs, entourée de ruelles étroites. La rue de la Fontaine, dite alors rue des Bons Vivants, était une des meilleures de la localité. C'est par là que passaient les diligences se rendant à Landéda et à Plouguerneau. Pour Landéda elles continuaient ensuite par Prat Per, Croaziou Drep, la Métairie de Saint-Julien, Foz Coz et Foz Névez et quittaient Lannilis au « Pont du Diviz ». Pour Plouguerneau, elles obliquaient à droite par la rue du Château jusqu'à la Bastille (boulangerie Perennou) et descendaient au Prat pour continuer par Prat ar Groas, la Croix Rouge, Kéarlin et prendre le « truc » (sorte de bateau plat pour le passage de la rivière) à la grève près le moulin de Poulfougou. La route de Tréglonou montait du Douris jusqu'à la Croix de Mission sur la route de Trou sarc'hant (croix transférée au siècle suivant sur la route de Lesneven et appelée maintenant « L'Image »), suivait la « voie sud du Lotissement actuel et après avoir longé la barrière de Kerdrel descendait à la grève où il y avait aussi un « truc ».

La route de Brest, qui avait été très étroite, était à ce moment de 6 mètres et passait par Trobéroù. La plupart des routes étaient en mauvais état. Celle de Plouguerneau était qualifiée de « trop étroite, raboteuse, remplie de rochers ». Les rues du bourg ne valaient guère mieux.

Elles étaient cependant pavées en majeure partie mais de ces pavés grossiers et inégaux dont on voyait encore certains spécimens il y a dix ans sur la place de l'Auditoire. De plus les habitants se permettaient de déposer leurs ordures et leurs « fumiers » devant les maisons, ce qui provoquera plus tard un veto municipal (7 mars 1809).

Quant aux maisons, il y en avait beaucoup en chaume dans tout le bourg. Le souvenir du terrible incendie de 1733 qui avait ravagé une grande partie de l'agglomération était encore dans tous les esprits. Après la Révolution le conseil municipal voudra interdire aux propriétaires de réparer ou reconstruire leurs couvertures avec de la paille ou autres matières inflammables, mais la délibération sera déclarée illégale et annulée par le Sous-Préfet.

La campagne lannilisienne était desservie par de misérables chemins creux, presque impraticables en hiver. Les prêtres réfractaires en profiteront pour se procurer des asiles à peu près inviolables dans des endroits retirés de la paroisse, tels que Coum Bras, Porléac'h Vras, le Styvel où il sera d'autant plus difficile aux troupes révolutionnaires de les atteindre qu'ils seront protégés et soutenus par l'ensemble de la population (1).

(1) Ajoutons que Lannilis était beaucoup plus boisé en 1790 que maintenant.

Y.NICOLAS, Février 1962

# LANNILIS EN 1790

Après avoir étudié l'aspect physique de Lannilis en 1790, il convient de présenter les personnages qui, à cette date, et dans les dures années qui suivirent, exercèrent à Lannilis une influence plus ou moins importante : le clergé résidant et originaire de Lannilis, ainsi que les notables, nobles, bourgeois et paysans.

## CLERGE RESIDANT

**RECTEUR** : Abbé Joseph **Le Duc**, de Sibiril, dont j'ai précédemment donné le curriculum vitae. Il avait 52 ans en 1790.

**VICAIRES** (1) : Yves **Bergot**, né au bourg de Lannilis le 3 janvier 1761, prêtre le 24 septembre 1785. Insermenté, c'est-à-dire qu'il refusa énergiquement comme son Recteur le serment schismatique. Il quitta le presbytère avec M. **Le Duc**, le dimanche 15 juillet 1792 pour se mettre sous la protection de M. de **Kerdrel** au manoir de Kerdrel, puis partit quelques jours plus tard pour Jersey et ensuite l'Angleterre. Après 10 ans d'exil, il rentra à Lannilis avec son Recteur le mercredi 2 juin 1802, au milieu de la liesse générale. Il redevint alors vicaire, puis fut nommé curé de Lannilis en mars 1823. Il mourut au presbytère le 3 juin 1838.

Jacque-Marie **Floch**, né à Mescaradec le 20 avril 1758, prêtre le 20 septembre 1783, il fut nommé vicaire à Lannilis en 1784. Insermenté également. Ce fut lui qui monta en chaire le 23 janvier 1791 pour donner à la population les raisons du refus de serment du clergé et il le fit en des termes très énergiques qui lui attirèrent l'animosité de la municipalité révolutionnaire. En 1792, au départ des abbés **Le Duc** et **Bergot**, il fut chargé de l'administration de la paroisse dans la clandestinité. Durant toute la Révolution, il parcourut en tous sens Lannilis et Landéda, confessant, communiant, baptisant, procédant à des mariages, donnant l'extrême-onction aux mourants, le tout au péril de sa vie, souvent la nuit, par n'importe quel temps, en quelque grange, maison ou chapelle isolée. Déguisé en paysan, il résidait souvent soit chez son oncle au Porléac'h-Vras, soit chez des amis sûrs au Coum-Bras. C'est au bas de ce village, dans la chapelle aujourd'hui disparue de Notre-Dame de Tanvaï qu'il rassemblait les fidèles des environs pour les exercices religieux. Ce fut lui le grand mainteneur de la foi à Lannilis durant la Révolution. Sur dénonciation, l'intrépide abbé fut arrêté au Porléac'h-Vras la nuit du 25 au 26 décembre 1798 (2) et transféré à la prison de Landerneau. Mais quelques jours plus tard, il réussissait à s'évader et reprenait son ministère caché à Lannilis. Vicaire à nouveau dans notre paroisse au Concordat, il devint recteur du Tréhou en 1808 et y mourut le 4 mai 1812.

## PRETRES HABITUES (1)

François-Marie **Le Drast**. Né dans notre bourg le 19 avril 1736, l'abbé **Le Drast** était fils d'un notaire royal. Il exerça le ministère dans notre paroisse durant de longues années et refusa, lui aussi, le serment. En 1790, il était de santé délicate et dut également se cacher, sans cependant, semble-t-il, quitter le bourg. Arrêté, il connut les horreurs de diverses geôles dont il fut libéré en 1795 au cours de l'accalmie qui suivit la fin de la Terreur. Il mourut à Lannilis le 5 novembre 1796.

Yves **Talarmein**. Né au bourg le 14 mai 1731, il était fils d'un marchand de vins. Prêtre en 1757, il fut d'abord vicaire à Landéda, puis à Saint-Frégant. En 1790, il était simple prêtre à Lannilis, c'est-à-dire qu'il disait la messe sans être confesseur. En janvier 1791, il fut le seul des 5 prêtres alors résidant à Lannilis à se présenter devant la municipalité pour adhérer à la Constitution Civile du Clergé. Mais le maire **Moyot** hésita à accepter son serment et demanda conseil au district de Brest. Le maire craignait que s'il était le seul à se soumettre à la loi « *son obéissance ne produisit aucun bon effet sur l'esprit du peuple.* » Quelque temps

après l'abbé **Talarmeïn** quittait notre paroisse pour devenir vicaire à Gouesnou. J'ignore pour le moment où et quand il mourut.

Jean **Toullec**. Né au Pratourgant (notre Prat actuel), le 8 décembre 1736, prêtre en 1764, l'abbé Jean **Toullec** fut vicaire à Lannilis durant de longues années. Il était simple prêtre habitué en 1788 lorsque, pour un motif que j'ignore, il fut l'objet d'une lettre de cachet du Roi Louis XVI. Enfermé à l'asile de Saint-Méen, il s'y trouvait encore en 1790, tout en continuant à dépendre de notre paroisse. A l'annonce du serment, il écrivit une lettre au maire de Lannilis pour lui proposer sa candidature au poste de recteur, manifestant ainsi son intention de prêter le serment. Mais le maire refusa catégoriquement de donner suite à cette requête. Rentré au pays, l'abbé **Toullec** racheta sa conduite passée par une attitude très digne qui lui valut de connaître lui aussi les cachots révolutionnaires. A son retour en 1802, l'abbé **Le Duc** entoura d'une vive sollicitude son ancien vicaire qui lui avait donné naguère bien des soucis et qu'il assista à ses derniers moments l'année suivante. Depuis plus de 12 ans, infirme de corps et d'esprit, aux dires du recteur, l'abbé **Toullec** n'avait exercé aucune fonction de son ordre.

Ainsi, sur les 5 prêtres de notre paroisse en 1790 (en laissant de côté l'abbé **Toullec** qui ne résidait plus et qui déjà ne semblait plus jouir de toutes ses facultés mentales), seul l'abbé **Talarmeïn** accepta de prêter le serment exigé par la loi du 26 décembre 1790 qui adoptait la Constitution Civile du Clergé. Dans les environs, les 2 prêtres de Landéda, tous ceux de Plouguerneau (une dizaine), les 2 prêtres de Tréglonou et 3 des 4 prêtres de Plouvien refusèrent le serment et tous coururent les plus grands dangers durant la Révolution, sauf l'abbé de **Poulpiquet**, recteur de Plouguerneau et l'abbé **Hanus**, recteur de Tréglonou qui émigrèrent en Angleterre. L'abbé de **Poulpiquet**, débarqué à Quiberon en 1795 avec l'armée des émigrés, échappa de justesse au peloton d'exécution, ayant réussi à gagner à la nage un navire anglais.

Au cours d'un prochain article nous verrons l'attitude des 5 autres prêtres originaires de Lannilis qui exerçaient dans le diocèse de Léon en 1790 ainsi que des 2 séminaristes de notre paroisse, alors élèves du Grand Séminaire de Saint-Pol. Puis nous nous arrêterons longuement devant la noble figure du vaillant Comte de **Kerdrel**, dont le comportement durant ces années terribles fut digne des fiers preux dont il descendait.

Y.NICOLAS, Mars 1962

(1) On les appelait « Curés » dans le sens du terme breton « ar c'huré ».

(2) Le dénonciateur était François **Le Laé**, commis à la Poste aux Lettres à Lannilis. Dans la nuit du 5 au 6 nivôse an VII (25 au 26 décembre 1798), deux gendarmes de Lannilis, accompagnés de 14 hommes du Fort Cézou, se rendirent à minuit au Porléac'h-Vras et cernèrent la maison de Jean **Simon**, expert et cultivateur. Dans une grange, sans porte ni fermeture, ils trouvèrent deux hommes couchés dans un lit clos, l'un était l'abbé Jacques **Floch** et l'autre son frère Joseph **Floch**. Tous les deux furent arrêtés ainsi que leur oncle, Jean **Simon**. Le lendemain, au bourg de Lannilis, une foule de paroissiens vint faire de poignants adieux à l'abbé **Floch** qui leur dit en breton : « Je n'aurai jamais cru que les habitants de Lannilis m'auraient trahi et abandonné ». Il les assura, par ailleurs, qu'il ne resterait pas longtemps en prison. En fait il s'évada 5 jours plus tard et rentra à Lannilis avant son frère et son oncle qui, transféré à Quimper, ne furent libérés que le 20 nivôse (9 janvier 1799). Ajoutons qu'à cette époque l'abbé **Floch** ne risquait plus l'échafaud. mais sans son évasion il aurait vraisemblablement connu la déportation ou, plus d'un an de souffrances en prison comme nombre de ses confrères.

(3) Il y avait à cette époque dans chaque paroisse un ou plusieurs prêtres habitués qui aidaient le clergé titulaire dans son ministère. En 1790 il n'y en avait plus que 2 à Lannilis alors que 20 ans auparavant on pouvait en compter 7.